

Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Feu d'artifice du 15 août 2015

Juillet 2016

Bulletin municipal n°30

Le mot du Maire

Chères Baladines, chers Baladins,

Pour la municipalité, ce début d'année a été mouvementé avec l'annonce plutôt "cavalière" de l'inspecteur d'académie du Lot nous annonçant la fermeture de notre école ! Nous avons dû nous mobiliser pour maintenir ce service public essentiel à l'attractivité dans nos villages ruraux. Si on peut comprendre que posséder une école dans un village ne suffit pas à son développement, il reste quand même un élément central.

Aujourd'hui, nous avons réussi à faire reculer une administration éloignée de la réalité, une administration uniquement axée sur le chiffre et en aucun cas sur le bien être de nos enfants.

Depuis des années, la commune de Baladou a investi financièrement et humainement dans son école et nous continuerons à le faire pour le bien être de ses élèves. Afin de maintenir ce service public, la rentrée prochaine se fera sous une nouvelle organisation. En effet, nous avons créé un nouveau RPI avec Cuzance et Martel, permettant ainsi de conserver tous les postes d'enseignants, avec une répartition homogène entre les trois écoles. Nous allons donc travailler ensemble afin de renforcer cette nouvelle organisation et la pérenniser.

Enfin je tiens à remercier toutes les personnes qui ont témoigné leur attachement à notre l'école, construite par nos prédécesseurs qui en avaient à l'époque fait une priorité dans leurs investissements.

Les réformes se succèdent depuis quelques années avec les fusions de communes, les regroupements de communauté, de régions, dont personne ne perçoit les réels intérêts et surtout les économies que cela va engendrer. Ces réformes continuent à creuser le fossé des inégalités entre les citadins et les ruraux. Vous le savez, je ne suis pas un fervent défenseur de ces réformes, bien au contraire. Pour les communes, s'il devait y avoir fusion, cela devrait se construire sur un véritable projet commun et non pas sur une quelconque promesse financière, sinon nous détruirons le peu de solidarité rurale que nous avons, en particulier le monde associatif qui organise une multitude d'évènements. Le brexit des anglais nous fait comprendre à grande échelle et au delà des votes xénophobes, conservateurs et des partis fascistes populistes, que la construction de l'Europe, comme celle d'une commune nouvelle ou une intercommunalité, ne peut se concevoir sans un véritable projet de territoire, sans un vrai partage. Si nous devons nous réformer, associons l'ensemble des citoyens et acteurs de notre territoire pour une vision plus juste.

Nous restons et resterons donc vigilants sur les choix qui se présenteront.

Victor Hugo disait: ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

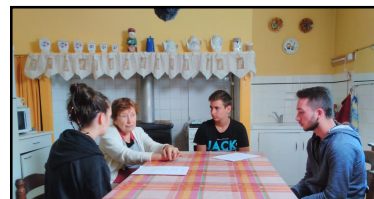
Je souhaite à chacun d'entre vous un bel été et j'ai une forte pensée pour tous ceux qui nous ont quitté en ce début d'année.

Jean-Philippe Pageot

Conseil Municipal Jeunes

L'enthousiasme du Conseil Municipal Jeunes est toujours intact avec des projets immédiats : un parcours sportif accessible à tout âge et l'histoire contemporaine de la commune via les interviews de nos aînés. Sans concurrencer le club de gym, l'installation d'un parcours sportif de plein air, ouvert à tous, s'est imposé au CMJ comme profitable à tous. Sa conception est en cours avec l'aide de la mairie. Certains points restent à affiner mais la mise en œuvre est très proche. Comme pour la plupart des actions, l'équipe en place découvre que le nerf de la guerre est l'argent et donc l'obtention de subventions. Encore quelques mois et ce parcours sportif, sera, à n'en pas douter, une réalité.

Et puis il y a l'histoire de la commune. Avant, au coin du feu de la veillée, l'aïeul racontait inlassablement les histoires de sa jeunesse que n'écoutait d'ailleurs pas toujours les jeunes générations. Quand la télévision est arrivée et avec elle le chauffage central : plus de veillée, l'aïeul a regardé la télé et les histoires se sont envolées sans laisser de traces. Quel dommage. Autres temps, autres mœurs. Pour recueillir ces histoires d'antan qui manquent à notre culture il sera fait appel à l'enregistrement. L'histoire se raconte une fois, l'intervieweur pose ses questions et le preneur de son met questions et réponses dans la «boîte», pour l'«éternité».



Les premiers enregistrements ont commencé depuis peu. Un professionnel de l'audiovisuel a accepté de participer à ce projet pour le tournage mais également l'important travail de montage vidéo qui suivra. Un film mettra en valeur cette mémoire et sera présenté à la population à l'automne.

Pour compléter ce travail, une exposition est envisagée avec des photos et documents de toute nature. Ces images pourront également être insérées dans le film selon les thèmes abordés. Il peut s'agir d'un souvenir d'école, de la fête du village, d'un commerce, du travail de la terre, de personnes de la commune, de travaux dans les hameaux ou sur des bâtiments etc. Cette liste n'est pas exhaustive. Nous sollicitons donc la population, des petits trésors sont parfois oubliés dans les greniers... Si vous acceptez de nous aider dans cette démarche avec vos documents, ces archives privées peuvent être copiées à la mairie afin que les propriétaires conservent leurs originaux, rares et précieux.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Les personnes sollicitées sont :

Claude CAMPASTIE, Jean-Louis CLEDEL, Georges GRANDOU, Marius LACROIX, Lili PINSAC, Denise TRESSENS et Jacques VIGNE



Les membres de cette assemblée ont été élus pour un mandat de 2 ans qui prendra fin en janvier prochain. De nouvelles élections seront alors organisées. Une information sera distribuée en fin d'année à chaque jeune habitant de la commune dans la tranche d'âge concernée.

Intercommunalité - Urbanisme

Depuis quelques semaines l'instruction des demandes d'urbanisme est traitée par les services de CAUVALDOR. En effet, la création au 1^{er} janvier 2015 du nouveau territoire communautaire a mené à atteindre le seuil de population auquel la loi prévoit que la compétence d'urbanisme est confié à la communauté de communes.

Quelques mois de préparation auront donc été nécessaires afin de mettre en place ce service, désormais opérationnel.

A noter un changement sur le coût de l'instruction à charge de la commune. Cette mission, jusqu'alors gratuite avec les anciens partenaires, est devenue payante pour les communes. Les collectivités s'acquitteront dès lors des tarifs fixés en conseil communautaire pour chaque type de demande :

Ci-dessous les tarifs qui seront facturés par CAUVALDOR à la commune de BALADOU

<i>certificat d'urbanisme informatif (CUa)</i>	<i>24€</i>
<i>certificat d'urbanisme pré opérationnel (CUB)</i>	<i>37€</i>
<i>déclaration préalable</i>	<i>75€</i>
<i>permis de construire</i>	<i>107€</i>
<i>permis d'aménager</i>	<i>133€</i>
<i>permis de démolir</i>	<i>85€</i>



Vous pourrez trouver les coordonnées de chaque service mais également diverses informations sur le fonctionnement et les actualités de la communauté sur www.cauvaldor.fr

Vous pouvez également consulter tous les comptes rendus du conseil communautaire sur le site www.baladou.fr afin de vous informer des décisions prises par cette instance.

Pour rappel, l'urbanisme est encadré par la loi mais aussi par les prescriptions locales mentionnées dans le plan local d'urbanisme* de la commune, notamment sur les matériaux et teintes admises par zones de cartographie.



Les demandes de travaux ont pour but d'assurer le respect des règles d'utilisation du sol et éviter les infractions au regard des textes.

Quels que soient les types de construction (garage, abri de jardin, appentis), d'amélioration ou d'aménagement extérieur (pose d'une porte ou fenêtre, création d'une véranda, réfection de la toiture, etc.) la non déclaration de ces travaux constitue une infraction. Outre les sanctions pénales et administratives, des sanctions civiles et fiscales peuvent être mises en œuvre.

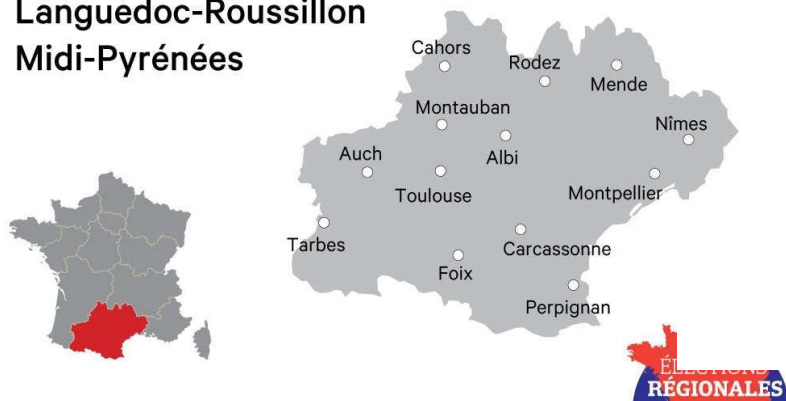
* le PLU est consultable sur le site de la commune

Région

Suite à la fusion des régions Languedoc Roussillon Midi Pyrénées au 1^{er} janvier dernier, une nouvelle dénomination devait être définie. Après une consultation publique, l'assemblée plénière du conseil régional a adopté le 24 juin le nom « **Occitanie** », enrichi de la signature « Pyrénées Méditerranée ».

Le territoire issu de la fusion

Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées



Au cours des âges, l'Occitanie a évolué. Actuellement en 2016, elle occupe environ le tiers de la France. L'espace occitan n'a aucune frontière politique mais des critères culturels et surtout linguistiques permettent de l'établir.

A cet égard, elle constitue l'une des plus importantes minorités ethniques d'Europe.

Ses climats, reliefs, cultures et types sociaux sont très diversifiés. C'est la langue avec ses dialectes qui a permis au lien social de s'instaurer. Au moyen Age, il existait des comtés, des duchés très puissants comme des États (Gascogne, Limousin, Auvergne, Provence). Ces anciennes provinces tout comme leurs terroirs sont réhabilités de nos jours pour le tourisme, le folklore ou le commerce.

Carte de l'ancienne Occitanie



Sous préfecture

En avril dernier Monsieur Afif LAZRAK, en poste depuis juillet 2014, a quitté l'arrondissement de Gourdon pour Saint Pierre et Miquelon.

Le nouveau sous préfet, Thierry DOUSSET, a pris ses fonctions le 4 juillet. Il arrive de la Préfecture de la Nièvre où il était Directeur de la Réglementation et des Collectivités Locales.



La rentrée scolaire Nouveau regroupement pédagogique

Comme vous le savez probablement les premiers mois de l'année ont donné lieu à de nombreuses inquiétudes pour sauvegarder notre école. Fin 2015 les communes de Cuzance et Baladou ont délibéré pour étendre le regroupement pédagogique intercommunal à l'école de Martel. Le conseil municipal de Martel s'est également prononcé en ce sens en décembre dernier.



Or en février, l'académie ne reconnaissant pas le nouveau RPI pourtant acté, nous a informé, par un mail soudain et avec un délai de contestation très court, de sa décision de retirer un poste d'enseignant à la fin de l'année scolaire, soit en juillet 2016. L'école ne comptant qu'un seul enseignant, cela conduisait donc à fermer ce lieu d'apprentissage et de vie dans le village.

La mobilisation de la population et des élus a permis de repousser cette fermeture.

Nous remercions tous ceux qui se sont associés à ce combat, la rapidité de réaction et la ferveur exprimée pour conserver ce service public de proximité dans le monde rural où nous sommes.

A compter de septembre prochain l'enseignement sera organisé comme suit :

Les CP et CE1 de Cuzance et Baladou seront scolarisés à Baladou, les CM1 et CM2 à Cuzance. Les CE2 seront quant à eux en classe à Martel, où les 5 niveaux de cours élémentaire seront assurés. Les classes sont voulues à effectifs raisonnables afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimum à nos enfants.

Nos plus petits baladins seront désormais dirigés vers l'école maternelle de Martel, intégrée au RPI.

Le transport scolaire est actuellement étudié afin d'organiser les trajets des élèves entre Baladou et les différents écoles suivant les horaires de cours et le nombre d'enfants à véhiculer.

Nous devons néanmoins rester vigilants sur l'avenir, la menace de fermeture de notre école plane encore.



de la manifestat

Lors de la manifestation à Cahors

Le repas communal

Elus et bénévoles oeuvrant pour la vie de la commune se sont retrouvés le temps d'une soirée. Un moment convivial partagé autour d'un repas préparé par l'Atelier du Goût le vendredi 19 février dernier.

Une petite attention et quelques heures qui permettent à tous les acteurs de Baladou donnant de leur temps et énergie tout au long de l'année de se retrouver avec les élus des conseils municipaux adultes et jeunes.



Les commémorations

Comme chaque année, quelques dizaines de personnes se sont regroupées les 19 mars et 08 mai autour des stèles en hommages aux combattants, avec une pensée plus particulière aux baladins.



08 mai



08 mai



19 mars

Les finances du budget communal

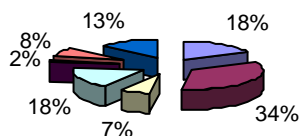
Compte administratif 2015 - budget principal

	dépenses	recettes	
Réalisations de l'exercice			Solde d'exécution
fonctionnement	261 897.54	292 428.15	30 530.61
investissement	1 084 442.40	1 142 762.91	59 392.33
Report excédent de l'exercice 2014			
fonctionnement	0.00	0.00	
investissement	0.00	1 071.82	
Total exercice 2015			
Restes à réaliser d'investissement à inscrire en 2016	64 135.00	7 500.00	
Total cumulé	1 410 474.94	1 443 762.88	

Il convient de préciser que ces montants importants correspondent en majorité aux écritures comptables de transfert des lignes de dépenses et recettes au budget annexe « multiservices » créé en septembre dernier et correspondant à cette construction.

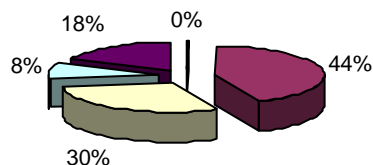
Les principales dépenses se décomposent ainsi :

dépenses de fonctionnement



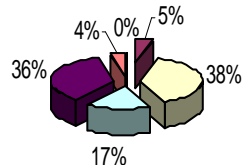
- charges à caractère général
- charges personnel et frais assimilés
- atténuations de produits
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- charges exceptionnelles

recettes de fonctionnement



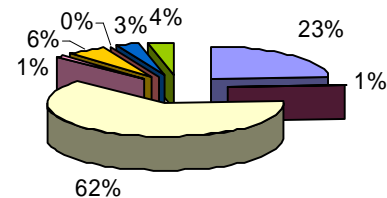
- produits services domaines et ventes
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante
- produits exceptionnels

dépenses d'investissement



- subventions équipement versées
- immobilisations corporelles
- dotations fonds divers
- subvention investissement
- emprunts et dettes assimilées
- opérations patrimoniales

recettes d'investissement



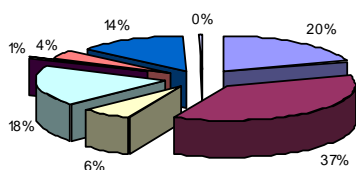
- emprunts et dettes assimilées
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- dotations fonds divers
- excédent fonctionnement capitalisés
- dépôts et cautionnements reçus
- opération transfert entre sections
- opérations patrimoniales

Les finances du budget communal ... suite

Budget prévisionnel 2016

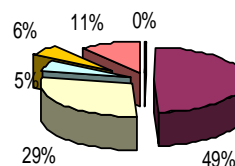
Réalizations de l'exercice	dépenses	recettes
fonctionnement	278 430.61	247 900.00
investissement	122 298.00	119 540.67
Report excédent de l'exercice 2015		
fonctionnement	0.00	30 530.61
investissement		59 392.33
Restes à réaliser d'investissement 2015		
	64 135.00	7 500.00
Total prévisionnel 2016		
	464 836.61	464 863.61

Dépenses de fonctionnement



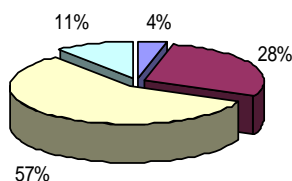
- charges à caractère général
- charges de personnel et frais assimilés
- atténuation de produits
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- charges exceptionnelles
- virement section investissement
- opération ordre transfert entre section

Recettes de fonctionnement



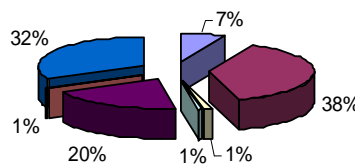
- produits services domaine et vente diverses
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante
- produits exceptionnels
- resultat reporté N-1

Dépenses d'investissement



- immobilisations incorporelles
- subventions d'équipement versées
- immobilisations corporelles
- emprunts et dettes assimilées

Recettes d'investissement



- subventions investissement
- emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves
- dépôts et cautionnements reçus
- virement section de fonctionnement
- opération ordre transfert entre sections
- solde exécution reporté N-1

Les subventions aux associations

Comme chaque année le conseil municipal s'est prononcé sur le montant des subventions à attribuer pour l'aide au fonctionnement aux différentes associations. L'enveloppe est de 4 210€ répartie comme suit :

Baladou Gym 250€ ; Baladou Animations 250€ ; comité des fêtes 250€ ; Accor'danse 250€ ; Association des Parents d'Elèves Baladou Cuzance 1340€ (aide annuelle+ transport piscine).

Bassin des écoles de la Vallée de la Dordogne 100€ ; Santé Avenir 150€ ; Vivre à la Maison de Retraite de Martel 50€ ; Amicale des pompiers de Martel 200€ ; Restaurants du Cœur 100€ ; Don du Sang de Martel 50€ ; Prévention Routière Lot 100€ ; Val Roc Foot Martel 100€ ; Ecoles qui chantent 20€, Anim'enfance 600€ ; Association Parents d'élèves du collège de Martel 100€ ; Secours Populaire 100€ ; FNACA Comité Cantonal et Autour de la Nature Chasse Pêche produits du terroir 100€ (salon annuel). A noter que Pomié en fêtes n'a pas souhaité recevoir de subvention, et la non attribution au Bouquet d'Argent qui a été placé en sommeil en 2015.



Point sur les emprunts

Pour information état de la dette de la commune (montants exprimés en euros)

Objet	Début	Montant (capital emprunté)	Taux	A payer en 2016 (intérêts + capital)	Dû au 31/12/2016 (capital)	Fin
Travaux Mairie	1999	59 55.00	4.15%	4 831.70	718.93	Mai 2017
Acquisition terrain à coté de l'école	2005	60 000.00	3.28%	6 068.60	5 946.18	Octobre 2017
Travaux salle du conseil	2006	20 000.00	3.30%	1 178.14	0.00	Juin 2016
Aménagements du Bourg	2015	85 000.00	2.06%	8 857.65	77 916.67	Juillet 2027

Les impôts communaux



Lors de la séance consacrée au vote du budget prévisionnel annuel, le conseil s'est prononcé sur les taux d'imposition communaux à appliquer. Les taxes de fonciers bâti et non bâti sont inchangées, respectivement à 16.41 % et 130.27%.

La taxe d'habitation passe de 6.55% à 7%, ce qui correspond pour la collectivité à une plus value financière de 1926€ selon les bases prévisionnelles reçues de la Direction Départementale des Finances Publiques du Lot. Il est à noter que le taux n'avait pas été révisé depuis 2009. Cette augmentation n'engendre pas une importante ressource financière supplémentaire pour la collectivité et sera donc infime pour chaque foyer.

Les budgets annexes Transport et Multiservices

Outre les frais de carburant, entretien et assurance du véhicule, des frais de personnel figurent dans les dépenses du budget transport. Ces frais de personnel sont remboursés au budget principal de la collectivité pour le temps passé aux trajets scolaires par notre agent communal. Le budget transport bénéficie de subventions :

- du Conseil Départemental pour le transport scolaire
- du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour le service de transport à la demande

La vente des tickets, à tarif symbolique, complète les recettes de ce budget.



Concernant le budget multiservices, les écritures comptables correspondent principalement à la perception des loyers, aux amortissements des frais de construction et aménagements ainsi qu'à ceux des subventions perçues. A noter que sur ce budget nous collectons de la TVA, selon la réglementation en vigueur, qui est ensuite reversée aux services des impôts.

Les projets de travaux

Les travaux projetés pour l'année en cours et l'année prochaine sont les suivants :

- l'installation d'un columbarium au cimetière afin de répondre à la demande et s'adapter aux possibilités funéraires modernes.
- la réfection de certains chemins et l'entretien de routes
- la pose de panneaux manquants à certaines intersections routières
- la réalisation des projets du conseil municipal jeunes
- l'aménagement de la salle des fêtes : la réfection du sol de la cuisine, la mise aux normes de l'électricité de la cuisine et de la salle Bramel ; mais également la mise en place de WC handicapés et l'installation d'une estrade dans la salle principale afin d'offrir de meilleures conditions pour des spectacles.



Le service de transport à la demande

Ce service, mis en place depuis plusieurs années, est régulièrement fréquenté mais le nombre de personnes qui l'empruntent reste modeste. Cela permet pourtant de bénéficier d'un moyen de locomotion, de ne pas avoir à s'agacer pour trouver une place de parking mais aussi de ne faire qu'un trajet à plusieurs à l'heure où le covoiturage devient à la mode...

Pour rappel, pour bénéficier de ce service ouvert à tous, il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie au plus tard la veille du transport souhaité, un chauffeur bénévole titulaire de la carte verte vous transportera sur les différentes destinations, pour faire vos courses, vous rendre à la pharmacie, aller à un rendez-vous ou autre. Le bus vous prendra et vous ramènera à votre domicile.

Destination MARTEL	Mercredi matin départ 9h 15 /retour 11h45 = 1€
SOUILLAC	Vendredi matin départ 9h 15/ retour 11h45 = 1€
BRIVE	1er mercredi du mois après-midi départ 14h /retour 17h = 5€



Bibliothèque – Médiathèque

Depuis 3 ans maintenant les bénévoles vous accueillent dans les nouveaux locaux de la bibliothèque. De nombreux livres sont à votre disposition gratuitement, à partir du fonds propre de la commune mais également des livres issus de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Conseil Départemental.

Romans, revues, livres en gros caractères, histoire, bandes dessinées, livres pour enfants et bien d'autres sont régulièrement renouvelés. Dans le prolongement des cours d'espagnol dispensés depuis plusieurs mois par notre baladine Gisèle Insausti Millet, des livres vous attendent dans cette langue étrangère.



En outre un ordinateur est mis à votre service pour vos recherches sur internet. N'hésitez pas à venir utiliser ce service mis à votre disposition gratuitement.

L'entretien des chemins communaux

Les aléas météorologiques des dernières semaines nécessitent d'engager une réflexion sur l'entretien des chemins communaux, le plus souvent terreux, et leur devenir.

Lors de la séance du conseil municipal de juin ce point a été évoqué.

Ces chemins étant fréquentés tant par les promeneurs circulant en voiture ou moto, à vélo, à cheval ou à pied, que par les véhicules agricoles, des aménagements sont envisagés pour que ces sentiers soient praticables plus aisément.

Nous remercions les bonnes volontés, marcheurs et agriculteurs, qui œuvrent à l'entretien de ces sentiers, dans le respect du bien public et de la nature.

Cimetière

Depuis quelques mois une mise à jour des dossiers de chaque concession est en cours. La mairie fait appel aux familles et connaissances pour obtenir divers renseignements sur les défunts inhumés. Dans ce but, nous recherchons l'identité et les coordonnées des descendants à contacter. Toute information sera la bienvenue...

Pour rappel les travaux effectués sur les concessions sont soumis à autorisation préalable de la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions doivent être reçues en mairie au plus tard le 31 décembre prochain afin de voter à Baladou pour les scrutins de 2017. Pour tous renseignements, contacter la mairie.



Recensement citoyen

Tout jeune de 16 ans révolu est concerné.

La démarche de recensement s'effectue auprès de la mairie de domicile afin qu'une attestation lui soit délivrée.



Le recensement permet à l'administration (service du ministère de la défense) de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Ils nous ont quittés...

Notre commune a été éprouvée en cette première moitié de l'année par de trop nombreux décès...

Christian PEYROT de Bazalgues le 03 janvier

Paule MAURY de Pomié le 05 janvier

André TRESSSENS de Pomié le 08 janvier

Francine Janvier épouse LACHEZE du Saulou le 06 février

Simone Lavergne épouse DELPY des Landes le 19 mars

Michel LEYMARIE du Saulou le 03 avril

Angèle Delbos épouse LEYMARIE de Lagarrigue le 16 avril

Et André MALET du Pigeon le 25 juin

Nos pensées accompagnent les proches de ces défunts



Francine LACHEZE, originaire de Collonges La Rouge, épouse de Guy depuis 1968, s'est très fortement impliquée (avec son mari) depuis une vingtaine d'années dans le milieu associatif local : Baladou Animations, Comité des fêtes, Mutuelle « Coups Durs » (Foire de la laine, où 300 à 500 repas étaient servis) sont les principales associations dans lesquelles elle a su manier à la perfection les fourneaux. C'est avec un dévouement maximum qu'elle a œuvré, avec également une fidélité permanente.

Francine aura marqué de par sa présence, souvent discrète, le milieu associatif local.



Quelques nouvelles de l'école...

Cette fin d'année scolaire a été riche en événements.

Au mois de mars, nous sommes allés visiter, avec nos camarades de Cuzance, le château de Castelnaud en Dordogne. Nous avons suivi une visite guidée le matin et l'après midi, nous avons travaillé sur l'architecture du Moyen-âge sous la forme d'un jeu de piste dans le château.



En avril, nous nous sommes rendus aux grottes de Pech Merle. Quelle visite agréable sur les traces des hommes préhistoriques ! Nous avons aussi réalisé un atelier de peinture rupestre.

Le mois de mai a été très chargé : nous avons visité la Cité de l'Espace à Toulouse. Quel régal : visite guidée du site, puis de la base enfants, cinéma « Planétarium » 360° et ateliers pédagogiques sur l'astronomie.



Nous avons aussi invité nos familles à assister à notre représentation théâtrale. Nous avons joué 3 pièces : « Super pépé », « Il faut sauver le stylo bleu » et « Enquête au zoo ». Cela nous a demandé beaucoup de travail et de répétitions. Mais le jour « J » nous étions prêts et tout s'est bien passé.

Le jeudi 2 juin, nous avons participé aux « Ecoles qui chantent » à la maison de la Truffe de Cuzance avec d'autres écoles.

Le vendredi 17 juin, c'était le spectacle de fin d'année où nous avons présenté un chant et une danse sur l'hymne de « l'Euro2016 », les ballons de foot étaient donc de sortie !



Puis un peu de sport et d'aventure : le parcours dans les arbres de Jugeals Nazareth où nous avons passé une superbe journée perchés dans les arbres.

Pour terminer l'année, nous avons fait 6 séances de natation à la piscine de Souillac.

Le mot de la maîtresse :

Je tenais à remercier Monique Leymarie et Francis Meunier toujours présents, toujours gentils et prêts à m'aider pour le bien être des élèves. Mais aussi Mme Danièle Aubel qui nous accompagne un jeudi sur deux à la bibliothèque de Baladou et nous donne de son temps avec beaucoup de gentillesse.

Un grand merci à M. et Mme Amann pour leur convivialité lors de la semaine du goût et pour leur générosité en nous offrant des glaces en cette fin d'année scolaire. Cela a fait la joie des petits mais aussi des grands!

Nous voilà donc dans un nouveau RPI regroupant Cuzance/Baladou/Martel. En septembre 2016, j'aurai le plaisir d'accueillir à Baladou une classe de 13 CP et 6 CE1.

En attendant je souhaite à tous les baladins un très bel été.



Association des Parents d'Elèves

Une nouvelle année se termine... L'APE a financé diverses sorties scolaires et projets des enseignantes tout au long de l'année pour les écoles de Baladou et Cuzance.

Les élèves de Cuzance ont plus particulièrement pris soin durant ces quelques mois d'un jardin potager tous les lundis sous la bienveillance des animatrices du temps périscolaires, Guylaine Louradour et Magalie Arcambal. A cet effet l'association a investi dans le matériel nécessaire aux 22 paires de mains. Ils ont ainsi pu travailler la terre puis déguster en famille le fruit de leur travail. Sur place, un récupérateur récolte l'eau de pluie, le compost est lui alimenté par les déchets provenant de la cantine, et on peut même trouver deux abris à hérissons fabriqués de manière artisanale. De quoi créer des vocations chez certains élèves.

Le traditionnel repas de Noël préparé par les cantinières des 2 écoles, Michèle et Monique a régalé les enfants. Cadeaux et spectacle ont animé cette journée festive.

Le repas de fin d'année a permis aux parents, enfants et enseignants de se retrouver pour partager un moment convivial où les spectacles des écoliers ont enchanté les spectateurs.

Comité des fêtes

Bonjour,
Comme chaque année....et ce depuis 3 siècles environ, nous organisons cette année encore

LA GRANDE FETE DU 15 AOÛT 2016 à BALADOU

Aubades

Nous passerons comme chaque année les week-ends précédant la fête. Cette année nous commencerons le week-end du 23 et 24 juillet puis nous finirons par le week-end du 06 et 07 août.

Nous nous excusons déjà pour la gêne occasionnée... et vous remercions pour votre accueil chaleureux.



Programme de la fête

Dimanche 14 août

19h30 repas GRILLADES

Réservation avant le 10 août auprès de Michel au 06.26.60.19.21
(uniquement entre 10h et 20h, merci)

21h bal disco mobile avec DICO CAUSSE

Lundi 15 août

11h Messe avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts
12h Apéritif offert par la municipalité



13h30 concours amical de PETANQUE

16h CIRQUE équestre L' AURORA qui nous est fidèle depuis plusieurs années



17h30 concours de nouvelles « CAISSES à SAVON » concours ouvert à tous, que vous soyez BALADIN... OU PAS !!!

A partir de 17h30 MARCHE GOURMAND ... une dizaine d'exposants seront présents pour vous régaler... Possibilité de manger sur place

21h Bal Musette gratuit avec l'Orchestre « CELINE ET JEREMY »

Minuit GRAND FEU D'ARTIFICE



Accor'danse

* Notre soirée « crêpes » qui était programmée le 12 février 2016 a été annulée... il était impossible qu'une festivité ait lieu... Francine venait de nous quitter mais elle demeure présente dans bien de conversations.

La disponibilité conjointe de la salle et du musicien Gérard GOUNY nous a permis de reporter cette soirée au 23 avril.

Succès inespéré ... plus de chaises disponibles dans la salle, conséquence... moins de crêpes à déguster...avantage...nous étions plus légers pour danser car Gérard GOUNY n'a rangé son saxo et son accordéon qu'à 2h.



* Le repas de fin d'année du 18 juin (paella préparée par Daisy et animée par Nadine ANDRIEUX et Daniel) nous a permis de participer quelques jours en avance à la fête de la musique et de terminer l'année dans une ambiance conviviale en espérant nous retrouver tous (et peut-être davantage) en septembre.



* **Rendez-vous les 20 et 27 septembre à 20h pour les 2 premiers cours d'approche gratuits et sans engagement** avant d'attaquer l'année (qui sera la dixième d'existence du club) toujours sous la houlette de Danielle GUICHARD professeuse agrée et de surcroit fort sympathique mais surtout tolérante quant à nos prestations de petits amateurs.

Baladou Animations

L'association projette une sortie au PUY du FOU au mois de Juin 2017
Vu le succès de cette destination, les réservations doivent se faire très tôt.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître auprès du Président avant le 30 septembre

05 65 32 23 82
06 82 83 28 31



Pomié en fêtes



Concours annuel de belote

Le samedi 12 mars a eu lieu le désormais traditionnel concours de belote. 22 équipes ont répondu à l'invitation de l'association et se sont retrouvées à partir de 21 heures dans la salle des fêtes pour en découdre.

Après 4 parties de cartes acharnées, la remise des prix a permis à chacune des équipes de voir ses efforts récompensés ; merci encore à nos généreux donateurs qui nous aident d'année en année à constituer des lots de qualité.

La soirée s'est ensuite achevée dans la bonne humeur autour d'une soupe réconfortante et d'un bon repas, appréciés par tous.



Entretien de la mare de Pomié

Le lundi 28 mars, Lundi de Pâques, a eu lieu le traditionnel chantier d'entretien post-hivernal de la mare de Pomié.

A cette occasion, les tondeuses et autres débroussailleuses, sorties de leur torpeur hivernale, sont venues non sans mal à bout des ronces et autres herbes folles ménagées par un hiver particulièrement clément.

Un vieux saule tortueux qui avait rendu l'âme l'an passé et qui menaçait de tomber dans la mare a dû être débité à la tronçonneuse.

En échange, quelques arbustes et fleurs ont été plantés dans l'espoir qu'ils y prospèrent.

Une chasse aux œufs de Pâques a parachevé cette sortie malgré une météo un peu maussade.

Mais nous n'avons pas eu le plaisir de revoir la salamandre croisée lors de l'entretien d'octobre dernier.



Trail Baladin

Cette deuxième édition s'est déroulée le dimanche 29 mai sur deux itinéraires (8 et 15 km) utilisant pour une bonne part les sentiers et chemins entretenus par l'équipe de bénévoles de la commune que nous remercions pour l'aide apportée.

Malgré la pluie battante et ininterrompue la participation des coureurs a été plus importante que l'année passée avec environ quarante coureurs.

Le top du départ a été donné par notre maire pour les deux courses et les résultats en ont été publiés dans la presse locale.

Les circuits balisés pour l'occasion étaient aussi ouverts aux marcheurs, en coopération avec le club Baladou Gym.

En ce jour de Fête des Mères une dizaine de marcheurs (et marcheuses) ont ainsi bravé les intempéries pour prendre un large bol d'air.

Une vingtaine de volontaires ont prêté leur concours à l'organisation de l'événement : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



Repas annuel

Le samedi 25 juin 2016 en soirée une bonne partie des habitants du village s'est rassemblée, sous le hangar de Maurice Lallier, afin de partager en toute convivialité, quelques agapes de saison préparées par l'association.

Après d'excellentes terrines de légumes et de poisson préparées par des cordons bleus du cru, de succulentes grillades accompagnées d'une non moins savoureuse ratatouille de saison, ont rassasié les convives qui ont fini par capituler devant les nombreux desserts faits maison.

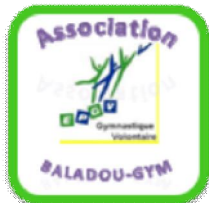
Cette année, la fête était placée sous les couleurs rouge et blanc, et il ne manquait plus que les courses de vachettes pour se croire au pays basque !
Excellent été à toutes et à tous.



Et à venir

Le dimanche 28 août prochain nous organisons un vide-greniers au centre bourg de la commune, venez nombreux, que ce soit pour vendre ou pour chiner !

Baladou Gym



ASSOCIATION BALADOU-GYM

Reprise des cours saison 2016-2017

Mardi 6 septembre de 11 h 00 à 12 h 00
Mercredi 7 septembre de 18 h 30 à 19 h 30

Renseignements

- * sur place aux heures de cours
- * baladou46600.gym@gmail.com

POUR MIEUX PROFITER DE LA VIE : SOYEZ ACTIF !

Pas d'âge limite à Baladou-Gym

(fourchette d'âge en 2015-2016 : 13 à 86 ans)

Généalogie

Quercy Généalogie, antenne lotoise de Généalogie en Corrèze, a mis en place depuis 2 ans une réunion mensuelle d'informations et d'échanges sur la recherche d'ancêtres et autres histoires familiales.

Débutants et expérimentés sont les bienvenus. Venez partager vos expériences lors de ces rencontres.

Des baladins sont déjà membres de cette association, vous retrouverez donc probablement des personnes que vous connaissez...

Prochaine réunion le vendredi 02 septembre 2016 à l'étage de la bibliothèque de 18h00 à 20h00.

Le programme prévisionnel de l'année est notamment de situer les lieux représentés et identifier les personnes sur de vieilles photos...

Pour plus de renseignements contactez M.MAZOT, Président de l'association au 05.65.10.98.11 ou 06.87.69.36.59.



Cours d'informatique

Pour la huitième fois, les cours informatiques reprendront à Baladou, salle informatique au dessus de la Bibliothèque baladine, qui dispose pour les cours de 3 portables, sinon utilisation de portable personnel.

Une première séance aura lieu le jeudi 15/09/2016 à 14h00 afin de répartir les candidats en deux groupes selon leurs souhaits et ou leurs connaissances.

Tout au long de l'année, les cours seront dispensés **gratuitement par un intervenant bénévole**

le Mardi matin de 09h00 à 10h30 et le jeudi après-midi de 14h00 à 15h30.

Thèmes envisagés :

Internet – Boite Mail – Réception de fichiers – Envoi de fichiers -
Contact Groupe de contacts
Marques Pages Groupe de Marques Pages



Initiation à l'Informatique :

Bureau Icônes
Gestionnaire de fichiers Dossiers ; sous-dossiers Types de fichiers
Gestionnaire de périphériques Clés USB Souris Disque externes
Téléphone

Pack OpenOffice

Traitement de Textes
Classeur
Présentation
Dessin
Base de données



Gimp

Traitement de la photo.

Et autre suggestion.....

Bénévoles débroussailleurs

Quelques âmes emplies de bonne volonté s'arment de débroussailleuses et autres sécateurs pour ôter la végétation envahissante de certains chemins communaux. Si vous souhaitez vous joindre à ce groupe de bénévoles, une matinée ou plus, votre aide sera appréciée.

Contact au 05 65 37 34 39

Cours d'espagnol

L'apprentissage d'une langue est une aventure inoubliable. On prend des risques et on fait face à des défis qui semblent parfois insurmontables, mais on y arrive... chacun en son temps.

Notre premier semestre de cours d'Espagnol, a commencé en Novembre 2015 et a pris fin en Mai 2016. Il a eu lieu à l'étage de la bibliothèque de Baladou, où l'on peut dorénavant emprunter des livres en Espagnol !

Mais qu'a-t-on donc fait pendant les cours, tout ce temps ? Surtout, on s'est bien amusés ! Mais on a aussi beaucoup travaillé, quand même. On a appris à parler de soi, de ce qui nous intéresse et à communiquer dans des situations de la vie quotidienne (le café, le restaurant, les magasins, etc.) On a aimé lire des textes simples mais aussi plus complexes. On a aussi regardé des vidéos sur la culture Espagnole et Latino-Américaine, écouté de la musique etc.

Mais il y a encore beaucoup à faire ! Alors on reprend après les vacances d'été ! (date à confirmer).

Merci à tous ceux qui ont participé aux cours. Il reste encore des places pour ceux qui veulent essayer notre cours d'espagnol. Alors venez ! Vous êtes les bienvenus que vous soyez de Baladou ou...d'ailleurs!

Voici un petit **aperçu** de notre aventure!



Le Gourmet Bag



Qui n'a jamais oublié une salade au fond du réfrigérateur ou jeté un fond de lait ? Le gaspillage alimentaire nous concerne tous. Un tiers de la nourriture mondiale produite n'est pas consommée. Un peu plus de la moitié de ces pertes surviennent lors de la production, la récolte, le transport et le stockage. Le reste relève du gaspillage alimentaire au sens propre, s'opérant durant la préparation, la distribution et la consommation.

19 kg
par
habitant

C'est la quantité de nourriture gaspillée constatée dans la récente analyse du contenu des ordures ménagères sur le département (moyenne nationale : 20 kg/hab.).



"Doggy bag", vous connaissez ? C'est **une pratique anti-gaspillage alimentaire** "made in

USA". Au restaurant, le client est invité à emporter dans un sac ce qu'il n'a pas pu finir. Ce terme pourrait laisser croire, à tort, que ce paquet est destiné à notre animal de compagnie... Un reste d'hamburger, pourquoi pas... Mais du canard confit ? Une omelette aux truffes ? Un Rocamadour ? Un fondant au chocolat ? Avouons qu'on préfère se réserver certains bons petits plats... C'est en tout cas ce que pense le SYDED qui, en association avec des restaurateurs locaux (liste en fin d'article), vous propose d'adopter le **"gourmet bag"**. Un terme beaucoup plus alléchant, non ? Alors, à table...

Cette action rentre dans le cadre de l'opération « **Zéro déchet, zéro gaspillage** ». Elle est soutenue par la profession de la restauration, représentée notamment par l'**Umih46** et les **Bonnes Tables du Lot**. Aujourd'hui, plusieurs restaurants volontaires lotois lancent l'opération. Le principe est simple : vous avez eu les yeux plus gourmands que le ventre ? Ne culpabilisez plus, le serveur vous proposera d'emporter ce que vous avez laissé dans l'assiette (ou demandez-lui s'il l'oublie !). Il vous préparera alors un "gourmet bag", petite boîte pratique, facile à emporter et micro-ondable. Vous pourrez ensuite la jeter au recyclable, ou mieux, la composter ! Elle est en carton et les encres sont végétales.

Avec ce système, tout le monde est gagnant. Personne n'aime gâcher. C'est d'autant plus dommage de s'offrir un restaurant et de ne pas en profiter jusqu'à la dernière bouchée. Pour les restaurateurs, ce n'est pas plaisant de devoir jeter à la poubelle des produits de qualité, cuisinés avec soin et passion. Pour eux, ce geste s'inscrit dans la convivialité de leurs établissements. Puis, aussi bien sur le plan économique qu'environnemental, gaspiller de la nourriture est un non-sens.

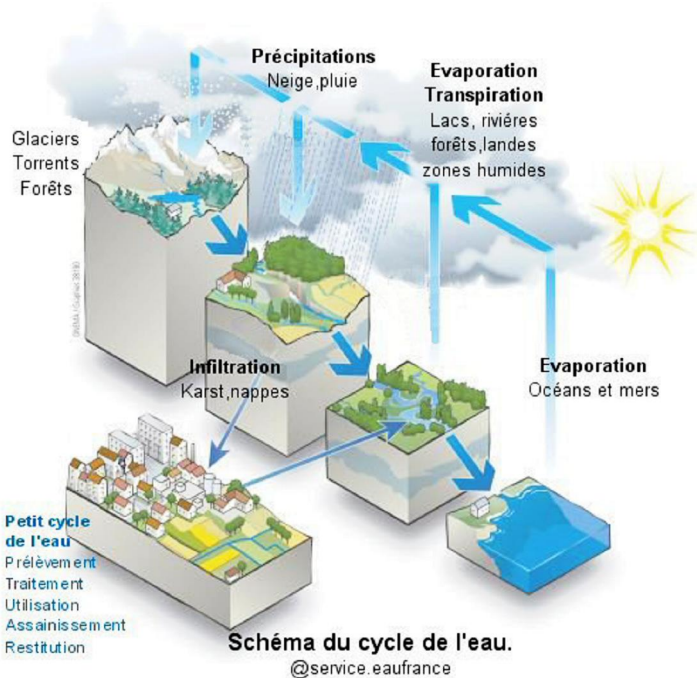
Les "doggy bags" sont très répandus dans les pays anglo-saxons. Les Français, par contre, n'ont pas (encore) inscrit cette pratique dans leurs coutumes. Demander à "emporter les restes" dans un restaurant, ça nous gêne... »

Alors, pas de honte, et surtout pas de regret ! La prochaine fois, quand vous regarderez la carte, souvenez-vous que vous pourrez aussi en profiter chez vous...



L'eau est précieuse.... Economisons la !

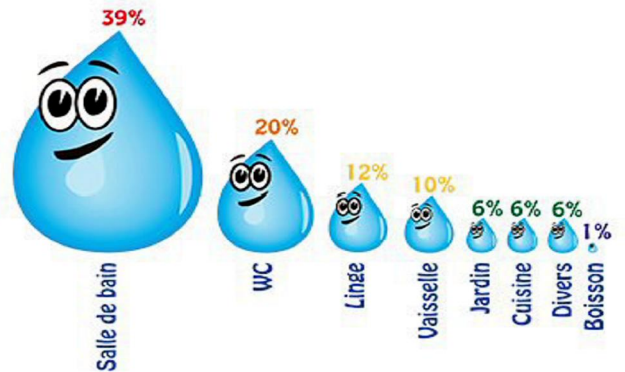
Le cycle de l'eau



L'eau potable

La qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur dépend principalement de 3 paramètres : de la qualité de l'eau naturelle ; des traitements effectués après prélèvement et des interactions de l'eau avec les canalisations de distribution

Comment agir?

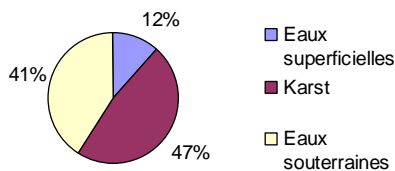


Attention aux fuites !
Les fuites d'eau peuvent représenter plus de 20% de la consommation d'un foyer, par exemple un goutte à goutte au robinet = 4 litres par heure, soit 35m³ par an

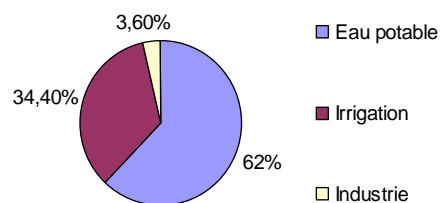
Les gestes simples qui évitent le gaspillage :

- ne pas laisser couler un robinet inutilement
- préférer une douche à un bain
- réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes
- faire tourner le lave linge et lave vaisselle à charge pleine
- relever régulièrement le compteur d'eau pour repérer les fuites

Dans le Lot, l'eau potable est en majorité prélevée dans le sous sol



Répartition des différents prélèvements



La consommation moyenne d'eau potable dans le Lot est de 120m³/an par foyer

Pour plus de renseignements sur www.ars.sante.fr ; www.eaufrance.fr ; www.developpement-durable.gouv.fr

Tribune Libre

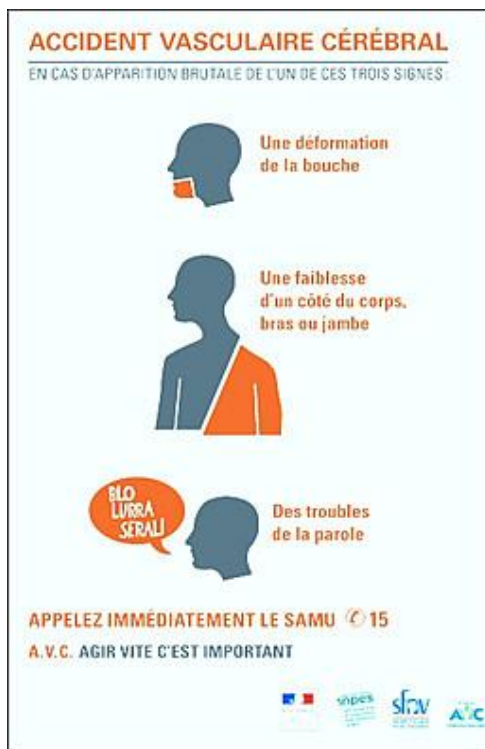
Quels sont les premiers symptômes d'un AVC ?

Lorsqu'un accident vasculaire cérébral survient, un ou plusieurs symptômes apparaissent de façon brutale :

- une déformation de la bouche ;
- une faiblesse ou un engourdissement soudain d'un seul côté du visage : impossibilité de sourire, la lèvre est tombante d'un côté ;
- une perte de force ou un engourdissement du bras ou d'une jambe ;
- une difficulté d'élocution ou de compréhension.

En présence de l'un ou l'autre de ces signes, appelez le 15 (SAMU) ou le 112 (numéro d'urgence européen) depuis un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile (même bloqué ou sans crédit).

À RETENIR



Un moyen mnémotechnique pour identifier un AVC et réagir :

VITE

- V** comme Visage paralysé
- I** comme Impossible de bouger un membre
- T** comme Trouble de la parole
- E** comme Éviter le pire en composant le 15

D. CARBON

Mission protection rapaces nocturnes

Actuellement en stage à la LPO Lot, j'ai été engagé afin de trouver des méthodes alternatives à la protection de deux rapaces nocturnes : l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna. Ces deux espèces connaissent un important déclin de leur population La Chouette chevêche, par exemple, connaît une réduction de ses effectifs de 20 à 50% depuis une trentaine d'années. La Dame Blanche, quant à elle, est fortement impactée par les collisions routières : on estime entre 15 000 et 20 000 le nombre d'individus tués chaque année sur les routes de France. Les collisions routières et la fragmentation des habitats sont les principaux facteurs de déclin constatés dans le département. Suite à une étude cartographique, j'ai pu constater que Baladou se situe dans une des zones prioritaires à leur protection.

Je fais appel à vous dans le cadre de cette mission de protection qui a pour finalité la construction et la pose de nichoirs en faveur d'une ou de ces deux espèces de rapaces nocturnes. Pour les préserver, la LPO Lot souhaite recréer des sites de nidification. Nous vous proposons de venir installer sur votre commune un nichoir à Chevêche ou Effraie si votre terrain est favorable à l'une de ces espèces. Cette mise en place est gratuite et ne durera pas plus d'une demi-journée. Si vous êtes intéressés nous mettons d'abord en place une convention d'engagement volontaire entre la LPO et les particuliers, privés ou commune souhaitant se porter volontaire afin de mettre en place un ou plusieurs nichoirs, et/ou d'autres actions pouvant favoriser leur protection.

LEZENVEN Justine, stagiaire LPO Lot rapaces nocturnes

Quelques nouveautés réglementaires au 1^{er} juillet 2016

Relèvement des revenus permettant l'attribution des **aides juridictionnelles** totale et partielle. Ces aides seront respectivement accordées aux personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 € (941 € auparavant) et à 1 500 € (contre 1 411 €). Dorénavant, ces aides permettront aussi de bénéficier d'une médiation judiciaire ou d'une médiation conventionnelle.



La mise en place complète du **compte pénibilité** dans le secteur privé est prévue avec la prise en compte de nouveaux facteurs de pénibilité (manutentions manuelles, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques, températures extrêmes, bruit). Dix facteurs de pénibilité au total ont été retenus. Les entreprises auront à déclarer début 2017 les salariés concernés, qui engrangeront des points sur leur compte pénibilité pour partir plus tôt à la retraite, se former ou travailler à temps partiel sans perte de salaire.

Initialement prévue pour le 1^{er} janvier 2016, l'entrée en vigueur du décret sur **l'interdiction des sacs de caisse en plastique à usage unique**, qu'ils soient gratuits ou payants, a finalement lieu le 1^{er} juillet 2016 : les sacs de caisse à usage unique en plastique d'une épaisseur inférieure à 50 µm sont tous interdits (y compris les sacs biodégradables).



Le décret qui fixe la liste des **prestations minimales d'hébergement** (accueil hôtelier, restauration, blanchissage, animation et vie sociale...) dans les **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** entre en vigueur au 1^{er} juillet 2016. Les tarifs communiqués par ces établissements devront inclure toutes ces prestations.



La **durée de validité des chèques** passe de 1 an à 6 mois. Cette mesure vise à faciliter l'usage des cartes, virements et autres prélèvements et réduire l'incertitude liée au délai d'encaissement du chèque. Cela permettra également de limiter le risque d'impayés pour les commerçants. Il est à noter que les chèques sont de moins en moins utilisés.

Première étape de la **généralisation du tiers payant**, prévue par la loi santé : les patients couverts à 100% par la Sécurité sociale (personnes atteintes d'une maladie de longue durée, femmes enceintes) pourront demander à bénéficier du tiers payant (dispense d'avance de frais), qui deviendra «un droit» pour tous ces patients à partir du 31 décembre. Pour les autres assurés, le tiers payant sera déployé à partir de janvier 2017 et obligatoire à partir du 30 novembre 2017 pour la partie sécurité sociale.



Les **transactions réalisées entre particuliers sur les plateformes internet** permettant notamment de louer des biens (logement) ou des services (covoiturage) feront l'objet d'une communication à l'adresse de leurs utilisateurs sur leurs obligations déclaratives en particulier sur les revenus générés par leurs activités. Les plateformes mettant en relation à distance, par voie électronique, des personnes (vente d'un bien, fourniture d'un service, échange ou partage d'un bien ou d'un service) devront en effet fournir à leurs utilisateurs, pour chaque transaction, une « *information loyale, claire et transparente* » sur leurs obligations sociales et fiscales. Ces entreprises devront également communiquer à leurs utilisateurs, en janvier de chaque année un document récapitulatif le montant brut des transactions dont elles ont connaissance et qui ont été perçues par leurs utilisateurs durant l'année précédente. Ces obligations d'information s'adressent aux personnes résidant en France ou réalisant des ventes ou des prestations de service en France.



A compter du 1^{er} août prochain, adaptation des **taxes sur les permis de conduire et les certificats d'immatriculation** pour les régions dont le périmètre géographique est modifié depuis janvier dernier. Le taux unitaire du cheval fiscal de la taxe sur les certificats d'immatriculation sera fixé à 44,00 €, au lieu des 34,00 € auparavant pour notre territoire.



Anniversaire



Petite mention spéciale pour ce 30^{ème} numéro du Petit Baladin. Au fil des pages et des années vous avez pu prendre connaissance des différents évènements liés à la commune. Diverses informations sur la vie du village, tant au plan municipal qu'associatif, des articles sur divers thèmes dans les « tribunes libres » mais aussi de l'histoire. Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce journal depuis sa création. Nous espérons que les écrivains et les lecteurs seront encore nombreux pour les prochains numéros.

Dates à retenir

Samedi 23 et dimanche 24 juillet Samedi 6 et dimanche 7 août	Aubades	Comité des fêtes
Dimanche 14 et lundi 15 août	Fête votive	Comité des fêtes
Dimanche 28 août	Vide grenier	Pomié en fêtes
Vendredi 02 septembre	Réunion mensuelle	Généalogie
Mardi 06 et mercredi 07 septembre	Reprises des cours	Baladou Gym
Jeudi 15 septembre	Reprise des cours	Informatique
Mardi 20 septembre Mardi 27 septembre	Reprise des cours	Accor'danse
Vendredi 11 novembre	Commémoration	Mairie
Date à déterminer	Reprise des cours	Espagnol

Les vacances scolaires

Rentrée des classes : jeudi 1^{er} septembre 2016
 Vacances de Toussaint : du mercredi 19 octobre 2016 au jeudi 03 novembre 2016
 Vacances de Noël: du vendredi 16 décembre 2016 au mardi 03 janvier 2017
 Vacances d'Hiver : du vendredi 03 février 2017 au lundi 20 février 2017
 Vacances de Printemps : du vendredi 31 mars 2017 au lundi 18 avril 2017
 Vacances d'été : vendredi 07 juillet 2017



Retrouvez toutes les actualités de la commune et diverses informations sur

www.baladou.fr



**Ouverture de la
Mairie au public**

MARDI: 14h - 18h

MERCREDI: 9h - 12h

JEUDI: 14h - 19h

Les élus reçoivent le samedi matin sur rendez-vous

Tél: 05.65.37.30.68

BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE

Mardi de 9 h 45 à 10 h 45
Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 12 h

Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi

Été : lundi et vendredi

Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire

Été : mardi



TRANSPORT A LA DEMANDE

Tous les mercredis pour Martel et tous les vendredis pour Souillac
Un euro vous sera demandé

